

Interpellation présentée par le député :
M. Jean Romain

Date de dépôt : 31 janvier 2012

Interpellation urgente écrite **Pourquoi y a-t-il tant de modèles différents dans les classes passerelles du cycle d'orientation ?**

Mesdames et
Messieurs les députés,

Depuis la rentrée 2011, le cycle d'orientation a introduit les classes passerelles, voulues par le peuple, pour promouvoir les élèves qui désirent et/ou ont les capacités de rejoindre le regroupement supérieur à celui où ils sont entrés à l'école secondaire.

Certes, une directive a été distribuée aux vingt directions des cycles d'orientation pour promouvoir cette nouvelle structure qui coûte 30 millions de francs au contribuable genevois.

Ces réorientations sont devenues monnaie courante dans ce nouveau système, alors qu'elles étaient assez rares dans le précédent. Quelque 300 élèves sur les 4000 fréquentant la 9^e année HarmoS y ont eu recours. Mais une certaine « créativité artistique » règne dans les cycles d'orientation qui ont tous pourtant été unifiés sous la nouvelle loi scolaire. Chacun doit inventer son propre système de passerelles, ses propres normes, sa propre culture de la passerelle. Le problème est qu'il faut à vingt reprises parcourir les mêmes réflexions, les mêmes essais, les mêmes errements, et cela augmente le prix de l'exercice, puisqu'on ne veut pas d'uniformisation. Qui plus est, cette variété excessive n'est gage d'aucune garantie d'efficacité pédagogique.

Un canevas de base solide aurait été de nature à faire cesser d'infécondes répétitions, et cela serait entré dans la ligne économique d'un canton dont le budget dépasse de 400 millions l'équilibre.

Ma question est donc la suivante :

Pourquoi ne pas viser plus d'efficacité, plus d'économie ainsi que moins de cacophonie en limitant dans chaque établissement du cycle d'orientation les divers modèles possibles pour les passerelles ?

Que le Conseil d'Etat soit vivement remercié par avance pour la réponse qu'il apportera à la présente interpellation.